

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
✉ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 25 JANVIER 2021

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
HEINTZ Françoise - JACOB Valérie
KUHN-SCHNEPP Anita - LEONHART Audrey
MILLER Pascal – MILLER Yann
WEIL Sabine - REINHARDT Michel

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 11

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 16 novembre 2020

Le PV de la réunion du 16 novembre 2020 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Approbation du rapport annuel 2019 du syndicat des eaux d'Offwiller et environs

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel 2019 du syndicat des eaux d'Offwiller et environs.

3. Evolution du RPI

Pour rappel dans le cadre du projet d'agrandissement de l'accueil petite enfance à Ingwiller, il est aussi prévu l'aménagement de salles de classe supplémentaires pour pouvoir accueillir les élèves d'un autre RPI. Comme nous étions les premiers à avoir engagé des discussions sous l'ancienne mandature avec Ingwiller et la CCHLPP, ils nous demandent aujourd'hui de statuer sur notre position.

Se pose donc la question si nous voulons ou non une telle fusion des écoles.

M. le Maire informe le conseil :

- que les discussions autour de l'avenir de notre RPI sont toujours ouvertes quant à un éventuel regroupement avec l'école primaire d'Ingwiller
- que les trois maires se sont retrouvés pour analyser les différents cas de figure
- que chacun des maires de Bischholtz, Mulhausen et Schillersdorf en discute avec son conseil pour récolter l'avis des conseillers.

Après discussions, le conseil municipal de Bischholtz se positionne sur les avis de Mulhausen et Schillersdorf. Le Maire précise que d'autres réunions suivront à ce sujet.

4. Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la rénovation de la salle socioculturelle au titre de la DETR/DSIL

Dans le cadre de l'appel à projet au titre de la DETR/DSIL (dotation d'équipement des territoires ruraux et dotation de soutien à l'investissement local), le maire propose de déposer un dossier de demande d'aide financière pour la rénovation de la salle socioculturelle.

L'objectif principal de ce projet est la rénovation complète de la salle socioculturelle de Bischholtz.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Nature des dépenses		MONTANT HT
Désamiantage toiture	HANAU DESAMIANTAGE	51 821,60 €
Faux plafond	SEPPIC	13 799,55 €
Isolation Thermique	KOEHL Peinture Décors	24 858,60 €
Toilettes PMR	DENNI	32 442,84 €
Carrelage salle	DENNI	19 850,33 €
Mise en conformité électrique	WOLF	21 635,00 €
Chauffage	DOLLINGER	13 336,00 €
Fenêtres et portes	JUNG Jean-Georges	19 967,14 €
Auvent porte d'entrée	WINLING Charpentes	2 007,40 €
Remplacement poteaux	WINLING Charpentes	465,60 €
Ossature bois PMR	WINLING Charpentes	905,40 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX		201 089,46 €
AMO	Loux Patricia	17 500,00 €
COUT DE L'OPERATION		218 589,46 €
	Autofinancement	43 717,89 €
	DETR	Dotation sollicitée
		25 707,26 €
PLAN DE FINANCEMENT	Département	FSC notifié
	Région GrandEst	Aide sollicitée
		76 506,31 €
	TOTAL	218 589,46 €

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- sollicite l'aide au titre de l'appel à projets DETR 2021
- adopte l'opération et les modalités de financement
- approuve le plan de financement prévisionnel
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

5. Demande de subvention auprès de la Région GrandEst pour la rénovation de la salle socioculturelle

La Région Grand Est accompagne les communes grâce au dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et de services de proximité. Les travaux de réhabilitation de bâtiments destinés au développement de l'offre sportive, culturelle ou de loisirs pour les habitants du territoire sont éligibles au dispositif régional. L'aide régionale peut représenter 40 % du coût HT des dépenses éligibles, plafonnée à 100.000,00 € HT.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Nature des dépenses		MONTANT HT
Désamiantage toiture	HANAU DESAMIANTAGE	51 821,60 €
Faux plafond	SEPPIC	13 799,55 €
Isolation Thermique	KOEHL Peinture Décors	24 858,60 €
Toilettes PMR	DENNI	32 442,84 €
Carrelage salle	DENNI	19 850,33 €
Mise en conformité électrique	WOLF	21 635,00 €
Chauffage	DOLLINGER	13 336,00 €
Fenêtres et portes	JUNG Jean-Georges	19 967,14 €
Auvent porte d'entrée	WINLING Charpentes	2 007,40 €
Remplacement poteaux	WINLING Charpentes	465,60 €
Ossature bois PMR	WINLING Charpentes	905,40 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX		201 089,46 €
AMO	Loux Patricia	17 500,00 €
COUT DE L'OPERATION		218 589,46 €
	Autofinancement	43 717,89 €
	DETR	Dotation sollicitée
		25 707,26 €
PLAN DE FINANCEMENT	Département	FSC notifié
		72 658,00 €
	Région GrandEst	Aide sollicitée
		76 506,31 €
	TOTAL	218 589,46 €

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- sollicite la subvention de la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien régional au titre de l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité
- adopte l'opération et les modalités de financement
- approuve le plan de financement prévisionnel
- demande l'autorisation de débiter l'opération
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

6. Divers

Le Maire informe :

- de l'offre envoyée par Eiffage pour les travaux de mise en place du régime nocturne/semi-nocturne (1 candélabre allumé sur 2) dans l'ensemble du village qui s'élève à 3.200 € HT
- qu'une réunion sur l'avancement du lotissement est prévue le 29 janvier 2020
- sur le problème des jeunes qui squat sous le préau de l'école, autour de l'abribus et à l'aire de jeux
- que le défibrillateur est installé sous le préau
- qu'une demande sera faite auprès d'ES et de la LPO pour la mise en sécurité du nid de cigognes

En attendant qu'on puisse proposer une formation sur l'utilisation du défibrillateur en présentiel, il est suggéré de diffuser un tutoriel via Facebook que nous fournira Michel Reinhardt.